



# **AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED**



**BULLETIN TRIMESTRIEL**

**N°173**

**Avril - Mai - Juin**





N° 173

Avril 2016

**B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N**

**ESPRIT CHASSEUR**

Patriotisme

Solidarité

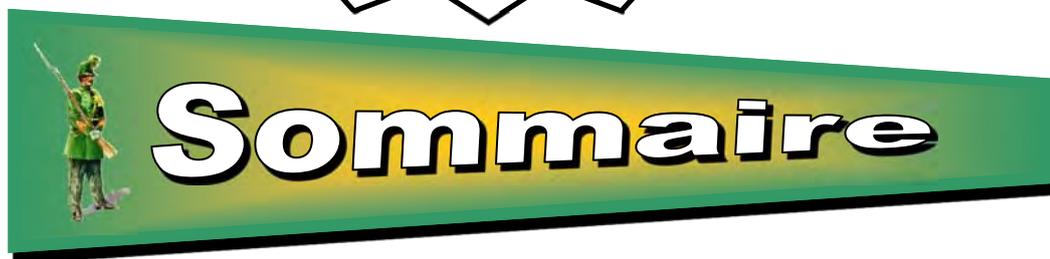
Altruisme Tradition

Humour

Fidélité

Courage

Amitié



**D  
E  
C  
O  
N  
T  
A  
C  
T**

Sommaire	page	3
Mot du Président		4
Billet d'humeur		5
Nouvelles du Camp Marche		6
Cérémonie à Flénu		7
Rapport des activités au Musée en 2015		8
Don pour le Musée		9
Les Brèves du Musée		10
Fort de Saint-Héribert		12
Banquet ANCAP 2015		13
Avis de recrutement de l'Harmonie		14
Cotisation 2016		15
In Memoriam		15
Sauvegarde du Patrimoine CAROLO		16
Invitation journée retrouvaille 2015		21
HUMOUR !		22

Editeur responsable : Christian DUPUIS - Rue Philippot, 11 - 5020 SUARLEE  
 Secrétariat et Trésorerie : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1B, Avenue Général Michel - 6000 Charleroi  
 Tel et Fax : 071/300748 Site internet : [www.chasseurs-a-pied-belges.be](http://www.chasseurs-a-pied-belges.be)





# LE MOT DU PRESIDENT



« Chasseur un jour, Chasseurs toujours »

Philippe VAN der STRAETEN  
Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied





# Billet d'humeur

L'avenir,

Les nazis (vous vous rappelez ? Non, pas tout le monde) voulaient déjà que les nations fusionnent en grandes quantités ethniques et idéologiques. Et alors !

Nous avons l'Union Européenne...qui ne parvient plus à convaincre: le brexit, les décisions locales de refuser par exemple les migrants ou en les détroussant (confiscation de biens personnels).

D'accord ou non il faut penser surtout à notre sécurité.

Beaucoup de ceux qui arrivent chez nous ne pensent qu'à UNE chose: profiter de notre manne budgétaire. Alors que beaucoup de citoyens Belges (depuis de nombreuses générations) ont de plus en plus de mal à clôturer leurs fins de mois.

Après les multiples réformes de notre Etat, il est temps que nos si nombreux politiciens réagissent d'une manière efficace, réaliste et NATIONALE.

Leurs émoluments sont faramineux comparés aux salaires moyens.

Leurs avantages aussi nombreux que plantureux sont écoeurants.

Les choses essentielles (sécurité, police, éducation, armée) sont négligées.

Ce n'est pas tellement le « nombre » qui compte!

Mais un plan logique et bien préparé.

Dans notre pays les droits normaux du citoyen passent au dernier rang

« Les belles âmes, ce sont les âmes universelles et prêtes à tout, sinon instruites, au moins instruisables ». (Montaigne)

Et, pour finir, je dirai, comme il y a longtemps en France:

« Aux armes citoyens, formez vos bataillons ».

Quand vous irez voter, songez à tout ceci!

Le râleur.





# Nouvelles du Camp Marche

Toujours en position d'attente concernant le plan. Fuites dans la presse et revues syndicales nous en apprennent plus que la hiérarchie ... Il faudra bien un jour se réveiller. Espérons juste que le cauchemar sera évité.

L'inspection de commandement s'est très bien déroulée, seules quelques remarques visant à améliorer le fonctionnement ont été émises. Toujours dans le registre des visites de contrôle, la venue du service en charge de la sécurité au travail.

Au niveau du personnel 22 militaires et civils ont rejoint l'unité et 23 l'ont quittée. En raison d'une mutation, d'un départ à la pension, d'un décès ou réformé. C'est dire si le « turn over » au niveau de l'unité est important.

Les conséquences du déploiement des militaires dans les rues (opération vigilant guardian (OVG)) influence également la vie de l'unité, même si le personnel n'est pas directement impliqué. Les interventions planifiées des unités de génie sont diminuées assez drastiquement. L'impact sur le développement et l'entretien de nos installations d'entraînement sera sensible. Heureusement nous accueillerons dans les prochaines semaines une unité de génie hollandaise.

Le 09 Jun aura lieu la traditionnelle cérémonie de remise des distinctions honorifiques. Ce sera l'occasion de partager ce moment avec vous. Réservez donc votre journée.

Envie de pédaler, un peu, beaucoup, longtemps, en tout terrain ? Alors les journées des 2 et 3 Jul sont pour vous. Le traditionnel WE des 24 Hr vélo sera agrémenté d'un parcours VTT le dimanche 3 Jul.

Michel VANHERCK  
Major  
Chef de Corps





# Cérémonie à Flénu



Pour la 19<sup>ème</sup> fois consécutives, anciens de l'unité et anciens de l'ONU étaient rassemblés autour des parents du Caporal Olivier GOSSYE pour participer à la cérémonie d'hommage que nous lui rendons chaque année à l'anniversaire de sa mort au service de la Paix dans le cadre de l'ONU le 31 janvier 1997 à VUKOVAR en Ex-Yougoslavie.



Du rendez-vous habituel, nous nous sommes rendus au cimetière de Flénu, où une délégation d'Associations patriotiques munis de leur drapeau nous attendait. Ensemble nous nous sommes rendus



sur la tombe d'Olivier afin de la fleurir et de respecter une minute de silence pendant que les sonneries d'une trompette retentissaient

La cérémonie d'hommage terminée, nous nous sommes retrouvés pour le verre de l'amitié en nous donnant rendez-vous en 2017 pour honorer à nouveau la mémoire d'Olivier.





# Rapport des activités au Musée en 2015

Voici quelques informations relatives à nos travaux et nos projets expos 2016 :

1°) La réalisation et la finition de la nouvelle salle de Traditions 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied s'est concrétisée par l'apport d'une très grande vitrine, réalisée par Thierry ROLIN du Camp de Marche. Encore tous nos remerciements au Chef de Corps, le Major VANHERCK, qui a apporté son aide et bien sûr, à Thierry pour ses remarquables compétences.

Les vitres pour cette vitrine seront posées cette année, elles ont déjà été commandées et payées.

Le devis étant particulièrement avantageux suite à une intervention de Juan BERRY, il a été décidé de foncer !!!

2°) Comme vous le savez, un musée est un lieu public et se doit d'être aux normes de sécurité.

Il nous reste à placer quelques lampes de secours et quatre boîtiers rouges avec petites vitres.

Ces boîtiers seront placés aux portes d'entrée et de secours, ils contiendront respectivement la clé de chaque porte, vu que toutes les portes du musée sont toujours fermées même lorsque le musée est ouvert, question de sécurité.

3°) Notre coffret général électrique comportait 30 disjoncteurs bipolaires obsolètes. L'intervention de Monsieur Jean-Claude Michelet auprès de la société TASIAUX nous a permis d'obtenir gratuitement 30 nouveaux disjoncteurs bipolaires modernes 16A. Ces disjoncteurs ont été installés par Jean-Claude MICHELET et Juan BERRY, nos deux bénévoles électriciens en renfort !!!

Merci à eux pour ce beau travail.

4°) Les sanitaires ont aussi été entièrement rénovés grâce à Juan BERRY. Son intervention auprès d'une société de vente de matériel de salles de bains, toilettes et robinetteries a particulièrement été bénéfique.

5°) Trois luminaires publics extérieurs ont aussi été installés grâce à la société DM Câblages à l'intervention de Gérard VANDERWEYDEN. Il ne reste plus que l'installation dans le coffret électrique principal du système de commande diurne – nocturne par Eric DANDOIS.

6°) L'extension et le développement de nos collections continue : elle a pour but de diversifier et de montrer tout ce qui est en rapport avec les Régiments de Chasseurs, Gendarmes et Artilleurs, ... qui ont été casernés dans la ville de Charleroi.

Nos nouvelles expos reprennent en 2016 les thèmes suivant :

350<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de Charleroi, 220<sup>ème</sup> anniversaire de la création de la Gendarmerie et commémoration du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Bois du Cazier. Les trois responsables et intervenants sont respectivement Laurent VERSCHUEREN, Gérard VANDERWEYDEN et Henri COWEZ.

Remerciements à Patrick BRION, travaillant à la Défense, qui nous aide pour l'impression de nos dépliants publicitaires 2016.

Nous réitérons notre appel à tout bénévole intéressé par le développement du réseau informatique interne et le classement en bibliothèque. Il y a beaucoup à numériser, classifier et stocker pour développer notre bibliothèque numérique, préparer les expositions de 2016.

Nous comptons sur des bénévoles ... et des sponsors !



 7°) Notre projet extension musée des Chasseurs a été transmis aux autorités politiques de Charleroi, nous attendons leur réponse. Il s'agit notamment de savoir si l'autre partie du porche sera attribué au Pôle pour la Mémoire et aux collections (qui grossissent de jour en jour) du musée. Nous sommes toujours le « hall relais » qui stocke des drapeaux anciens de Fraternelles et amicales dissoutes et des archives de plus en plus importantes.

Notre autre projet de développement demande aussi une réponse : quid de l'ancienne menuiserie de Charleroi ? Ce sont des bâtiments larges et spacieux qui pourraient accueillir des gros objets tels que le blindé JPK, le transporteur de troupe M75, quelques autres véhicules déjà acquis mais stockés en attente ... Nous souhaitons aussi parler aux politiques de nos futurs projets relatifs à la Forteresse Belgo-hollandaise de Charleroi dont Laurent VERSCHUEREN s'occupe.

8°) Nous n'avons encore aucunes nouvelles du vol de la plaque de bronze du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.

Peut-on encore espérer ... ?

Bernard CHEVALIER  
Conservateur



Un tout grand merci à Monsieur Philippe CHEVALIER pour le don au musée d'un pistolet russe de type PSM calibre 5,45 x 18 mm et son holster. Ce type de pistolet était notamment distribué aux agents du KGB. Cette pièce rare complètera notre vitrine dédiée aux forces du Pacte Soviétique du temps des FBA que beaucoup d'entre nous a connu.

Monsieur Juan BERRY a fait don au musée de petits équipements français, de documents et un obus didactique de 40 mm. Merci pour ces pièces !

Le Patrimoine historique militaire ne peut se développer sans contacts extérieurs et nous vous en sommes très reconnaissants. Tous les dons enrichissent cette collection dédiée aux Chasseurs à Pied mais aussi au passé militaire de la ville de Charleroi, Mairie des Chasseurs à Pied.

Bernard CHEVALIER  
Conservateur





# Les Brèves du Musée.

## LA Mi MINIMI

Notre Musée vient d'intégrer dans ses collections un nouveau dépôt du MRA, dans le lot se trouve une Mi Minimi, je vous propose de découvrir cette arme qui est toujours en service (et à mon avis encore pour longtemps) dans les différentes composantes de notre armée.



Lors de l'introduction dans nos forces (d'abord à la FAé) de la carabine FNC dans les années 1985 la nécessité d'une arme d'appui du même calibre c'est fait ressentir. Ce fut chose faite en 1889 par l'adoption de la Minimi. Cette arme était à l'étude par les ingénieurs de la FN depuis 1972, ils avaient réalisé le besoin de rendre la Mi Mag plus légère d'où l'étude de ce qui deviendra la Minimi, mais le calibre utilisé reste le 7,62 Nato. Ce n'est qu'en 1975 que cette arme fut adaptée au 5,56 Nato dans un but de standardisation des calibres.

La réussite de la balle SS 109 boosta la carrière de la Minimi et à ce jour ce n'est pas moins de 66 pays qui utilisent la Minimi, une belle carrière commerciale.

La Minimi joue le rôle d'un FM ou d'une Mi légère, mais néanmoins elle n'est pas considérée comme une arme collective mais bien comme une arme individuelle, en effet le tireur Minimi ne perçoit pas d'arme de poing comme le tireur Mag. L'alimentation de l'arme s'effectue par le biais de bandes articulées à maillons détachables stockées dans un boîtier léger en plastique ou plus couramment réalisé de manière mixte en plastique et toile. Ce système d'alimentation permet au tireur de se passer d'un pourvoyeur qui doit constamment veiller au bon déplacement de la bande de munitions afin d'éviter les enrayages ou l'introduction de corps étrangers dans l'arme. En cas d'urgence ou suite à un manque de boîtier de munitions, l'arme peut être alimentée par un chargeur de FNC. Dans les débuts ce mode d'alimentation par chargeur fut à l'origine de surprises désagréables, en effet le choc de la culasse sur le bord du chargeur provoquait l'ouverture de ce dernier, très gênant !

Une petite modification du profil des lèvres des chargeurs remédia à cette désagréable situation. Une fois que l'arme a eu passé le cap des maladies de jeunesse elle est devenue, je crois, très appréciée par ses utilisateurs. Comme il est d'usage pour ce type d'arme la Mi est accompagnée d'un canon de réserve stocké dans un étui en web dans le style des étuis à canons



 pour le FM Type D (certainement moins coûteux que l'étui en tôle des canons de Mag), et d'une trousse en toile contenant l'unité collective nécessaire à la maintenance (une partie du nécessaire de nettoyage était logé dans le fut de l'arme sur les versions initiales).

Il y a quelques années les Minimi jugées en bon état retournèrent à la FN pour y être retrofitées en Mk 2 plus. La crosse originale avec épaulière fut lors de cette remise à niveau remplacée par un modèle munit d'un amortisseur. Cette nouvelle crosse permet un meilleur maintien de l'arme en rafale, gage d'une précision accrue du tir.

La carrière commerciale de la Minimi n'en resta pas là, en effet la balistique de la cartouche de 5,56 à rapidement montré ses limites pour peu que le champ de tir s'allonge, situation que l'on rencontre dans les vastes plaines d'Afghanistan (par exemple). Il suffit pour s'en convaincre d'observer les photos prises sur le terrain ou l'on peut voir aux mains des forces US l'usage de fusils M14 7,62 Nato ressortit des stocks ( et de M1A civils du même calibre provenant d'achats personnels).

Cela provoqua une demande des US SOCOM afin d'obtenir une Minimi en 7,62 Nato (retour des choses).

La FN réalisa la Minimi Mk 48 pour répondre à cette demande particulière. Ce modèle est en service en France, en Pologne et bien sûr aux USA.

Les modèles en 5,56 furent aussi modernisés pour satisfaire aux demandes particulières des différents clients, il existe au moins six variantes du modèle de base, avec ou sans amortisseur, canon court, crosse télescopique, etc ...



Il me reste à vous inviter à passer au Musée pour saluer ce vétéran qui a maintenant droit au repos bien mérité des vitrines.

Lt-col Hre P.DENAMUR

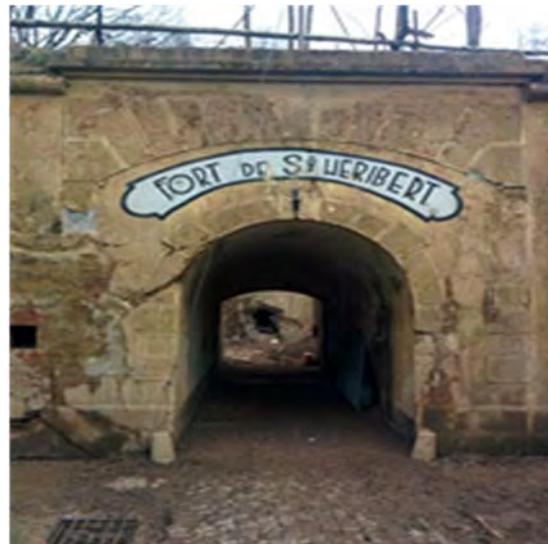




# Fort de Saint-Héribert

## Une délégation de l'ANCAP au Fort de Saint-Héribert

Le dimanche 20 mars, l'ANCAP était présente aux cérémonies organisées dans le Fort de Saint-Héribert, à Wépion. Philippe Van der Straeten, Patrick Denamur et Bernard Chevalier ont participé à la cérémonie au monument de la garnison du Fort. Cette cérémonie et les reconstitutions ont été organisées par Patrick Brion, le chef d'orchestre de ce week-end très chargé en animations diverses. Ce fort avait été abandonné et recouvert de toutes sortes de déblais et c'est grâce à Monsieur Legros et sa fille, les actuels propriétaires, qu'il renaît et qu'il sera réhabilité sur fonds propres. Il s'agit là d'une remarquable initiative, rare de nos jours, il faut le souligner. Remettre ce fort dans l'état actuel ne fut certainement pas de tout repos. Les propriétaires, aidés par une fabuleuse équipe de bénévoles, ont pu délivrer ce fort de ces déchets et déversements en tout genre. Une fameuse aventure !!!



Pour les passionnés d'histoire militaire, vous pouvez consulter les sites internet et Facebook afin de découvrir cette magnifique restauration et les activités programmées en 2016.

Site internet :

<http://www.fortsaintheribert.be/>

Site Facebook :

<https://www.facebook.com/Fort-de-Saint-H%C3%A9ribert-Site-Officiel-Fondation-Emile-Legros-1603149406574432/>



Infos :

GSM : 0477/574756 ou 0478/407778

Email : [fortsaintheribert@hotmail.com](mailto:fortsaintheribert@hotmail.com)





# Banquet ANCAP 2016



Cette année nous étions malheureusement moins nombreux que les années précédentes.

A cela plusieurs raisons, la manœuvre des militaires de la Brigade Légère en France dans la région



Champenoise ; le nombre de nos militaires exécutants dans



plusieurs villes du pays des patrouilles antiterroristes et aussi la grippe qui avait réclamer son dû de malades.

Malgré ce nombre restreint l'ambiance était conviviale et le menu proposé excellent et même très bien arrosé



pour toutes celles et ceux qui le désiraient.



Nous ne pouvons passer sous silence la présence des délégations de nos amis d'Eppegem et ainsi que celle de Bierghes qui comme chaque année sont fidèles au poste lors de cette manifestation. Pour nombre d'entre



nous ce fut l'occasion de renouer des liens ; de même que



de se remémorer de bons et parfois moins bons souvenirs.

Somme toute des retrouvailles bien réussies et où la bonne humeur suppléait au temps maussade que nous subissons depuis trop longtemps.





# Avis de recrutement de l'Harmonie



## Harmonies Royale Policière et Chasseurs à Pied de la Ville de Charleroi.

Vous aimez la musique ?

Vous êtes musiciens ?

Œuvrer au sein d'une Harmonie vous attire ?

Et si en plus, vous aimez porter l'uniforme,

Alors, nous avons certainement une place pour vous !

### **Les conditions pour être membre ?**

- Etre âgé de 16 ans au moins
- Etre de bonne conduite, vie et mœurs
- Pouvoir justifier une connaissance musicale suffisante

### **COMMENT NOUS REJOINDRE ?**

Ecrivez chez notre Secrétaire, dans les deux semaines vous recevrez une convocation et un plan d'accès à nos locaux. N'oubliez pas de bien écrire

- Votre adresse exacte et complète ( avec N° postal )
- Votre numéro de téléphone ou de GSM

### **Adresse Vice-Président / Secrétaire :**

Monsieur Roger DEFFONTAINE

Rue de Vigneron,

6040 JUMET

Tél / Fax : 071/357246





# Cotisation 2016

## COTISATION 2016

La cotisation pour l'année 2016 est maintenue à 10 € minimum  
Elle est à payer au compte C.C.P N° BE 61 0000 1993 5217 de l'ANCAP

N'oubliez pas d'inscrire sur votre virement la mention :

« Cotisation 2016 »

*Merci à nos membres qui se sont déjà acquittés de cette cotisation*

**Au retardataire nous demandons de s'en acquitter aussi vite que possible afin que notre Trésorier puisse procéder à la clôture des comptes.**

**Dès réception de votre cotisation, vous recevrez, avec le "Cor de Chasse" suivant, votre carte de membre**



# In Memoriam.



En janvier, nous avons appris le décès de Monsieur GEUFFENNE Serge.  
A sa famille, ses proches et amis , l'Amicale présente ses sincères condoléances.

Le 17 mars, une délégation d'anciens chasseurs à pied a accompagné Monsieur PASCHAL Alain pour son dernier voyage.  
A sa famille, ses proches et amis , l'Amicale présente ses sincères condoléances.





# Sauvegarde du Patrimoine CAROLO



Monsieur le Bourgmestre, Messieurs,

Il est question de démolir le bâtiment qui hébergeait les bureaux de la Police dans l'extension de la caserne Trésignies.

Fin 1938, c'est mon grand-père, le Général Joseph Leroy qui en avait posé la première pierre, derrière laquelle on avait posé le parchemin de fondation.

Vous trouverez, ci-joint, la photo envoyée par le Colonel Dewaele, son successeur à la tête de la caserne.

Il serait dommage que ce parchemin soit détruit. Je pense que sa place est au Musée du 2ème Chasseurs.

En tant que petit-fils de celui qui a posé la première pierre, j'aimerais être présent au moment où celle-ci sera retirée et où l'on découvrira le parchemin, pour photographier ce moment.

J'aimerais aussi avoir une copie de ce parchemin.

A l'heure où Charleroi est en pleine mutation, il est normal que des bâtiments disparaissent. Mais gardons-en la mémoire pour les générations futures.

C'est pourquoi je vous demande de sauver ce parchemin avant que les bulldozers n'entrent en action et qu'il disparaisse parmi les gravats.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs, l'expression de mon profond respect.

Luc Leroy

## La caserne Trésignies

### **1870 : démolition des fortifications**

Sous la période hollandaise, sous l'impulsion du roi Guillaume II, l'industrie se développe en Wallonie. Après la révolution de 1830, les industries prennent leur essor à Charleroi. Les remparts deviennent gênants pour ce développement. En 1867, on décide donc de leur destruction, qui sera terminée en 1871.

Le développement des industries à Charleroi n'a désormais plus de frein.



*La forteresse hollandaise*



*Destruction des fortifications, vue depuis l'actuel Viaduc.*

Le ravin sera comblé par les décombres des destructions. Il deviendra la rue du Ravin, puis, après la première guerre, le boulevard Général Michel. C'est là que sera construite la caserne avec son champ de mars.





## Troubles sociaux

Pendant que Charleroi devient l'une des plus grandes capitales industrielles du monde, la vie des ouvriers, surtout mineurs, se dégrade de plus en plus. Si bien que des troubles éclatent : la première grève en 1867, puis en 1868, 1872, 1876, 1886, etc.

### Construction de la caserne

Décision est prise de construire une caserne à Charleroi et d'y entretenir un régiment en permanence comme dissuasion contre les émeutes et pour rassurer la bourgeoisie.

Les travaux durent de 1871 à 1876. Un portail de style médiéval sera rajouté en 1887.

Plusieurs régiments se succèdent dans les murs de la caserne : le 13e de ligne, le 1er chasseurs à pied et enfin le 2e chasseurs à pieds. La présence des troupes en plein centre et les manœuvres et exercices sur la plaine face à la caserne font partie de la vie quotidienne des habitants du centre-ville.

Devenue trop exiguë, la caserne ne répond plus aux besoins des troupes. Des annexes sont érigées à la veille de la seconde guerre mondiale le long de la rue Emile Tumelaire ; les bâtiments sont plus fonctionnels et le style plus dépouillé que les bâtiments construits fin du XIXe siècle.

A plusieurs reprises, les militaires interviennent en secours à la population, notamment en 1956 lors de la catastrophe du Bois du Cazier, ou encore en 1961, lorsque l'hôpital de Châtelet est menacé d'inondations. La ville de Charleroi est fortement attachée à « ses » Chasseurs à pied ; en témoigne notamment le monument dans le Parc Reine Astrid commémorant le départ à la guerre du 1er Régiment, en 1914.

En 1976, le régiment quitte Charleroi pour Siegen, en Allemagne. Vingt ans plus tard, le 1er juillet 1994, le régiment de 2ème Chasseurs à pied est dissout.

Suite au départ des troupes, les locaux de la caserne carolorégienne se retrouvent inoccupés. Ils sont rapidement réaffectés et hébergent asbl et petites et moyennes entreprises. Un Musée des Chasseurs à Pied a également été créé et trouve sa place au sein de la caserne. Un business Center y est également aujourd'hui situé, l'Espace Trésignies.

Quant à la dénomination de la Caserne, elle rend hommage à Léon Trésignies, Chasseur à Pied tombé pendant la guerre 14-18. Né en 1886 à Bierghes, près de Rebecq, il fut intégré à la 2e compagnie du 3e bataillon du 2e Régiment de Chasseurs à Pied durant la guerre 1914-1918. En août 1914, son bataillon marche vers Grimbergen ; arrivé à Pont-Brûlé (Verbrande-Brug), il voit son avancée ralentie. Le pont permettant de franchir le canal reliant Bruxelles à Willebroeck est levé. Léon Trésignies se porte volontaire pour baisser le pont, et rejoint à la nage la rive opposée du canal. Devant son héroïsme, le 1er Sergent-major Wery lui aurait crié qu'au nom du Colonel, il est nommé Caporal. Quelques instants plus tard, en débloquent le mécanisme permettant d'abaisser le pont, il est abattu par les soldats allemands qui se trouvaient à proximité. Le 26 août 1914, le Caporal Trésignies n'est plus.

Léon Trésignies n'a jamais été caserné à Charleroi ; pourtant, sa mémoire y est honorée. Le 2e régiment de Chasseurs à Pied fut créé en 1831. Dans un premier temps casernée à Tournai, la formation rejoint Mons en 1890 ; Trésignies y effectue son service militaire. Au lendemain de la Première guerre mondiale, le régiment s'établit à Charleroi, dans une caserne qui, pour honorer la mémoire de l'un de ses hommes, prend le nom de Caserne Caporal Trésignies. Une plaque commémorative est également apposée sur le corps de garde de la caserne, près du porche d'entrée donnant sur l'avenue du Général Michel.

### Leçons de 14-18

En 1914, l'armée belge était en pleine restructuration. Le service militaire généralisé venait tout juste d'être instauré en 1910. Le manque d'officier était un problème. La Belgique était neutre et ne voyait pas le besoin d'une armée puissante : en 1870, lors de la guerre franco-prussienne, l'armée belge s'était contentée de surveiller les frontières. C'est donc une armée de 120.000 hommes, dont seulement 85.000 fusils, qui a arrêté les Allemands à l'Yser. C'est de justesse que notre armée a réussi à éviter à l'armée française d'être contournée par son aile gauche.





On l'avait échappé belle !

Aussi, après la guerre, la Belgique a-t-elle fait un gros effort de ce côté : le creusement et la fortification du canal Albert, le fort d'Eben-Emael, et surtout la mise sur pied d'une armée au personnel nombreux et bien formé. Pour ce qui est du matériel lourd, par contre, notre pays comptait sur ses alliés.

Après qu'Hitler eût fait franchir le Rhin à son armée, la Belgique a décidé de recruter en masse et d'allonger le service militaire à partir de la levée 1937. Si bien qu'au début de la seconde guerre, la Belgique alignait autant de soldats que les Américains lors du débarquement en Normandie 4 ans plus tard. C'est grâce à cette troupe nombreuse que la Belgique est le seul pays à avoir résisté victorieusement au Blitzkrieg ! Malheureusement, les Français n'ont pas été à la hauteur et les Anglais sont partis en catimini un beau matin vers Dunkerque. Lâchée par ses alliés, la Belgique n'a eu d'autre choix que de capituler.

### **Extension de la caserne**

C'est dans le cadre de ce renforcement des effectifs d'avant-guerre que la construction de l'extension de la caserne Trésignies a été décidée.

A ce moment, c'était le Colonel Joseph Leroy qui commandait cette caserne. Selon son fils Claude, c'est lui qui a dessiné les plans de la nouvelle caserne. Mais à ce moment, ce dernier n'avait que 10 ans et les plans qu'il a vus n'étaient certainement pas les plans définitifs : Joseph Leroy était militaire, pas architecte. Par contre, son dossier militaire indique qu'il était consciencieux jusqu'aux plus petits détails. Il a donc probablement dessiné les plans d'implantation des divers bâtiments et locaux.

Entretemps, les renforts arrivaient et la nouvelle caserne n'était toujours pas construite. C'est donc à Montigny-Neuville qu'ils ont trouvé, à partir de mars 1937, leurs quartiers en attendant. En 1938, le Général-Major Joseph Leroy, pose la première pierre de l'extension en tant qu'ancien commandant de la caserne.

### **Cérémonie de pose de la première pierre en 1938**



Deux vues des officiels présents lors de la cérémonie de la pose de la première pierre de l'extension de la caserne Trésignies. On reconnaît le Général Joseph Leroy au premier rang. Le trou dans les rangs de la première photo est comblé sur la seconde photo par le Major Scheider du Génie. Le personnage voisin est probablement Joseph Tirou (bourgmestre de 1925 à 1952).

La grue que l'on voit en arrière-plan est aussi présente sur la cinquième photo.





Le Général Joseph Leroy pose du ciment sous la première pierre, aidé par un maçon et observé par le Major Schneider du Génie. On voit très bien les maisons du boulevard Pierre Mayence : elles sont toujours là, identiques. Sur la photo de gauche, on voit la clique qui joue et sur la photo de droite, on voit les ouvriers dont certains sont amusés de la maladresse du général.



*N'entendez-vous pas, Mon général, la musique qui exécute l'air : "Où peut-on être mieux... ?" au moment où vous maniez la truelle, pour sceller la première pierre du nouveau "foyer" des Chasseurs, ainsi que le disait le Major Scheider, du Génie. Regardez comme il suit votre travail. Avec mon souvenir respectueux.*  
*il suit votre travail*  
*Dewaele*

*N'entendez-vous pas, Mon Général, la musique qui exécute l'air : « Où peut-on être mieux... » ? au moment où vous maniez la truelle, pour sceller la première pierre du nouveau « foyer » des Chasseurs, ainsi que le disait le Major Scheider, du Génie. Regardez comme il suit votre travail. Avec mon souvenir respectueux. [signé] Dewaele (le colonel qui lui a succédé lorsque Joseph Leroy est devenu général)*

*A*

*Le Major du Génie E. Schneider  
 DBM du Flainant, prie le général  
 Leroy de recevoir l'expression de ses  
 très vives félicitations et de ses  
 sentiments respectueux.*

*Avenue Léopold II, 8* *Namur*

*Carte de félicitation à l'occasion de sa nomination au grade de général, le 26.03.1938.*

Après la cérémonie, on boit un verre de bière. On reconnaît la grue de la première photo. Mais surtout, on voit le mur de clôture arrière de l'ancienne caserne. A l'arrière-plan, on voit l'entrée de la caserne de gendarmerie, aujourd'hui détruite et remplacée par la tour Jean Nouvel, surnommée le moulin à poivre ou l'satchot d'flics.





En juin 1939, le premier bloc de la nouvelle caserne est construit comme le montre la photo suivante, représentant des membres de l'amicale des Chasseurs à Pied.



*Juin 1939. — Quelques purs de la 6<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> Chass. à la caserne de Charleroi*

Ce seront finalement les soldats allemands qui seront les premiers à occuper cette nouvelle caserne ! En attendant, les troupes sont casernées à la caserne de Montigny-Neuville.





# Invitation journée retrouvaille 2016

**Ami chasseur,**

**Vu le succès de l'an passé, on remet ça !**

**Quoi ?** : Barbecue retrouvailles

**Quand ?** : Le samedi 10 septembre 2016 à partir de 12h

**Où ?** : A la caserne Trésignies de Charleroi

**Pour qui ?** : Anciens chasseurs à pied, familles et amis.

**Combien ?** : 10 €

L'amicale des chasseurs sera là pour vous accueillir.

Essayez de réserver soit par mail, par téléphone, ce serait sympa car on ne va pas acheter inutilement. Il n'y a pas de bulletin de réservation papier.

Les carolos seront présents aux fourneaux.

**Une nouveauté cette année** : pour la p'tite faim du soir, une croque party se fera à la cave.

On vous attend nombreux !

Philippe, Damien, Jean-Pierre et Pascal dit VDS, Bob, JP et Pif

## **Renseignements et inscriptions**

duboisbauwens@gmail.com

Tel : 071/84.70.78

damien.dubois@mil.be

p.vanderstraeten@hotmail.com

Tel : 0479/94.24.85

vanderstraeten.p@mil.be

Tel : 02/44.23.123 ou 9.6321.23123





# Humour !!!

## Quelques citations d'Eugène LABICHE

Avant de vous donner en lecture ces quelques citations, voyons en quelques lignes, qui était ce personnage.

Eugène Labiche (Paris, 1815 -1888) est un auteur de pièces théâtrales. Son genre principal est le vaudeville où il peut stigmatiser, l'égoïsme, la vanité, la cupidité, l'infidélité conjugale, l'hypocrisie en tout genre, ... dans des comédies qui tendent jusqu'aux limites de l'absurdité tout en donnant une parfaite impression de naturel.

Voici donc quelques-unes de ses citations :

Seul Dieu a le droit de tuer son semblable.

La vérité habite un puits, mais sans les porteurs d'eau, elle y resterait.

Mais si on disait toujours la vérité dans le monde, on passerait sa vie à se dire des injures...

Les chanceux sont ceux qui arrivent à tout ; les malchanceux, ceux à qui tout arrive.

Un égoïste est incapable d'aimer un ami ; mais il ne peut se passer d'amis : il ne s'aimerait jamais assez à lui tout seul.

Il y a des circonstances où le mensonge est le plus saint des devoirs.

Le dévouement est la plus belle coiffure d'une femme.

J'ai fini par m'apercevoir que je n'étais plus seul à partager la fidélité de mon épouse.

## Petites histoire

Histoire d'un faux-vrai juif ou le contraire...

Pendant la guerre, un juif allemand s'était laissé endoctriner par les théories nazies et s'était porté volontaires pour faire partie de la gestapo.

Pendant quelques années il avait pu masquer ses origines mais malheureusement pour lui, ses chefs avaient reçu une dénonciation qui avaient amené ceux-ci à l'interroger. « Etes-vous un bon allemand? ». Le gestapiste se calle au garde à vous, relève la tête et répond "oui".

« Voudriez-vous nous prouver que les juifs ne méritent que la mort? ». "oui" répond-t-il, et, automatiquement, il enlève son pistolet de sa gaine, hurle: « encore un de moins » se tire une balle dans la crâne et s'effondre.

C.Q.F.D.

Jo

## Vive la dictature

Un prêtre-confesseur est au chevet d'un dictateur sud-américain à qui, sur son lit de mort, au moment de lui d »livrer l'extrême onction, pose la cette question :

- Pardonnez-vous à vos ennemis ?
- Je n'ai pas d'ennemis, répondit d'une voix éteinte le mourant.
- Comment est-ce possible ? Interroge le confesseur.
- Oui, soupire le moribond. Je les ai tous assassinés. Ah Ah Ah

